

**Sujet :** [INTERNET] entrepôt Pecquencourt

**De :** Laurence Dreux <dreux.laurence@orange.fr>

**Date :** 11/04/2024 20:46

**Pour :** pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Monsieur Alain TISSERON

13 rue du Pont du Croquet

59146 Pecquencourt

**Objet : Opposition à l'implantation d'un entrepôt Logistique Primelog au sein la ZAC Barrois de Pecquencourt.**

Madame, Monsieur,

C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance de votre projet d'implantation d'un entrepôt logistique destiné au stockage de produits chimiques dans la zone de Barrois. **Oui étonné** car habitant la commune depuis plus de 20 ans, nous recevons régulièrement un magazine, la commune possède un panneau, voire colle des affiches relatant les événements de la commune. Mais cette information pour moi est passée inaperçue. C'est un collègue de travail qui m'a informé de ce projet. Au regard de ce projet si important, je pense qu'une information plus visible est indispensable. Les habitants ont le droit d'être informés et de donner leur avis sur un projet qui impacte directement leur qualité de vie.

Je tiens à exprimer mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes :

### **La sécurité des hommes et l'environnement**

Le stockage de produits chimiques présente indéniablement des risques potentiels pour la sécurité des habitants.

Le stockage de produits chimiques présente indéniablement des risques potentiels pour l'environnement.

Oui, un réel problème de sécurité et d'environnement car les accidents chimiques peuvent engendrer des conséquences graves. En effet, les accidents peuvent entraîner la contamination des sols et des eaux ayant des répercussions à cours, moyen et long terme sur la faune et la flore mais aussi un impact majeur sur notre santé.

Cependant, sans imaginer un scénario catastrophe, je me pose la question de l'exposition journalière aux substances toxiques pour les habitants de Pecquencourt et des communes voisines.

### **La qualité de vie**

L'implantation d'un entrepôt logistique stockant des produits chimiques perturbera incontestablement la vie de la commune. Le trafic régulier de camions, la circulation de ce type de poids lourds gênera automatiquement des nuisances sonores, un entretien et des investissements plus réguliers des voiries. Les routes, ronds-points et le pont sont-ils adaptés ? faut-il investir ?

### **Les répercussions économiques**

Etant prioritaire de ma maison depuis plus de 20 ans, quels seront les impacts sur la valeur de l'immobilier ?

Pour conclure, je suis bien conscient que votre démarche a comme préoccupations de développer l'activité et les emplois mais au détriment de notre santé, de notre qualité de vie et d'éventuels risques environnementaux.

Cordialement,

Monsieur Alain TISSERON